

2 février 2015

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 2 février 2015 à 19h30.

Présences : Gérald Nicolas, Lucie Gilbert, Jean-Denis Vachon, Michel Fortin, Pierre Grondin, Anne-Marie Lachance

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

2015-02-012 La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

2015-02-013 L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2015 est proposée par Pierre Grondin.

2015-02-014 Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$70,577.18. (chèques numéro 18 748 à 18 779 + virements du 6 janvier au 2 février 2015).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VENTE ET ADJUDICATION D'IMMEUBLES

Suite à l'envoi de lettres à ceux qui avaient des arrérages de taxes de plus de deux ans, tous ont effectué un paiement. Il n'y a donc aucun immeuble à transférer à la MRC.

2015-02-015 ANNULATION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA MRC - PRÉVENTIONNISTE

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a adopté son règlement 148-12 déclarant sa compétence, pour toutes les municipalités de son territoire, à l'égard de la prévention incendie en respect du plan de prévention des incendies issu du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

ATTENDU QUE l'article 3 du règlement 148-12 de la MRC Robert-Cliche « établissant les modalités et les conditions administratives et financières à l'exercice de la compétence de la MRC Robert-Cliche en matière de prévention incendie » prévoit que les municipalités assujetties qui souhaiteraient se retirer de l'application de ladite compétence peuvent le faire aux conditions édictées dans l'article 3;

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric désire se retirer de l'application de la compétence par la MRC en matière de prévention incendie à compter du 1^{er} janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric se retire de l'application de la compétence par la MRC Robert-Cliche en matière de prévention incendie à compter du 1^{er} janvier 2015.

RÉSOLUTIONS POUR RENOUELEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

2015-02-016

La nomination d'un élu responsable des questions familiales (RQF)

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles, il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric désigne un de ses élus « responsable des questions familiales (RQF) », que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales, d'assurer la présidence du comité de renouvellement de la PFM et d'assurer, au nom du conseil, le bon cheminement du suivi de la politique familiale.

2015-02-017

La désignation d'un élu spécifique au poste de RQF

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric désigne Anne-Marie Lachance à titre de « représentant des questions familiales », que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales, qu'elle ait la responsabilité du comité de la PFM et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du suivi de la politique familiale. »

2015-02-018

Le comité PFM : sa composition, son mandat

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à jour la politique familiale pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles selon les étapes de la vie familiale;

Considérant que la municipalité est en période de révision de la politique familiale;

Considérant que le cheminement de la PFM nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale;

Considérant que la PFM est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

Il est proposé par Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à la création d'un comité PFM sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales.

Le comité de la PFM aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour de la PFM;
- De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions, quel que soit le champ d'intervention.

- 2015-02-019** **L'adoption d'un budget pour la production de la PFM**
- Considérant que la municipalité a été approuvée dans sa demande de financement au programme de mise à jour de la politique familiale et qu'elle s'est vu attribuée un montant de 2500\$ pour la réalisation de la mise à jour;
- Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric réalisera le renouvellement de la politique familiale sous la coordination de la MRC Robert-Cliche avec un budget de 2500\$ qui sera réparti sur 8 mois et que Jessica Boutin soit désignée pour la coordination du projet. »
- 2015-02-020** **L'identification d'un échéancier et des principales étapes de réalisation de la politique**
- Il est proposé par Pierre Grondin et adopté à l'unanimité que la politique familiale et son plan d'action soient élaborés dans un délai de 8 mois. Durant ce délai, le comité de la PFM voit à la réflexion, consultation, rédaction, diffusion et promotion de la politique.
- 2015-02-021** AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR ESSAI DE POMPAGE
- Jean-Denis Vachon donne avis de motion qu'un règlement d'emprunt pour l'aménagement d'un puits d'essai et la réalisation d'un essai de pompage sera adopté à une séance ultérieure du conseil.
- 2015-02-022** APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR FORAGE
- Il est proposé par Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre entreprises de forage, au choix de la directrice générale, pour l'aménagement d'un puits d'essai de 300 mm de diamètre.
- 2015-02-023** APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR HYDROGÉOLOGUE POUR SUIVI PUIITS D'ESSAIS
- Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric procède à un appel d'offres sur invitation auprès de deux firmes de consultants en hydrogéologie pour accompagner la municipalité dans sa démarche de recherche en eau dont les prochaines étapes sont l'aménagement d'un puits d'essai et la réalisation d'un essai de pompage.
- 2015-02-024** ÉTUDE ÉCLAIRAGE PUBLIC
- Sur proposition d'Anne-Marie Lachance et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric fasse effectuer une petite étude par la compagnie EALUX sur l'éclairage au LED pour un montant se situant entre \$500 et \$1 000 afin de bien se faire conseiller pour effectuer la conversion graduelle de l'éclairage de la municipalité.
- PLANS ET RÈGLEMENTS D'URBANISME
- La directrice générale remettra une copie des nouveaux plans et règlements d'urbanisme qui doivent être adoptés à tous les élus. Une rencontre aura prochainement lieu à ce sujet. Les membres du conseil doivent donc en prendre connaissance d'ici là.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Rien à mentionner.

b) Loisirs, culture & embellissement

Rien à mentionner.

c) Eau potable

Tout est sous contrôle.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Familles & aînés

Rien à mentionner.

f) INCENDIE

L'unité d'urgence devra être remplacée prochainement. Une offre de service a été demandée à Dan Roy pour monter le devis technique. Cette offre s'élève à \$5 250. D'autres vérifications seront faites pour voir s'il serait possible d'obtenir le même service à moindre coût.

CORRESPONDANCE

Lettre de remerciement du Club de l'Âge d'Or pour le prêt de la salle gratuitement lors de leur dîner de Noël.

Lettre de la Fabrique de Saint-Frédéric rappelant la commandite de \$500 que la municipalité devait leur donner pour le concert de Paul Daraïche.

Demande de don de la Fondation des Sourds du Québec. Le conseil refuse cette demande.

Offre de partenariat de la Chambre de Commerce de Saint-Joseph pour leurs Déjeuners Reconnaissance 2015. Le conseil rejette cette offre.

2015-02-025

Il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric participe au programme Multi-Aventures 2015 pour un nombre maximum de cinq (5) participants pour un montant de \$100 par participant.

2015-02-026

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu qu'Henri Gagné participe à l'évènement bénéfique de dégustation de Vins et fromage du Club Parentaïde le 27 février au coût de \$65.

Lettre de remerciement du club Lions pour l'aide apportée lors de la cueillette annuelle de bouteille. Cette cueillette a permis d'amasser au-delà de \$4 000.

Rapport d'inspection du MAPAQ suite à une plainte qui a été reçue pour les repas préparés par le comité d'aide lors de décès. La plainte portait sur le fait que ce comité ne possède pas de permis, que de la nourriture de prépare dans la bibliothèque et que les bénévoles ne portent pas toujours de couvre-chef et portent

des bijoux. Suite à ceci, le conseil décide de faire une demande de permis et de s'assurer par la suite que les règlements seront respectés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Rien à mentionner.

2015-02-026

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Lachance à 21h30.